

| | | |
|---|---|-----------------|
|  | Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09 | Département |
| | | CALVADOS |
| | | Canton |
| | | CAEN XVI |
| DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL | | |

L'an deux mille vingt trois

Le 15 mai

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 5 mai 2023

Date d'affichage 5 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 24
Votants 31

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Virginie DALY, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE et Allan BERTU **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Elodie CAPLIER, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART et Cédric EVANO **avaient respectivement donné pouvoir à :** Françoise DUPARC, Philippe GIRONDEL, Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Yann DRUET, Nadège GRUDE et Jean-Claude ESTIENNE.

Absents excusés : Elodie CAPLIER, Jean-Pierre BOUILLON, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART, Marc DURAN et Cédric EVANO

Secrétaire de séance : Philippe GIRONDEL et Jean-Paul GAUCHARD.

N° 2023-059 – PROJET SANTÉ 2023-2025 – DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ NORMANDIE

Depuis plusieurs années, la Ville d'Ifs s'attache à structurer un Projet Santé à partir des besoins repérés auprès des habitants. Les démarches développées en matière de nutrition tiennent une place centrale dans le Projet Santé mis en œuvre sur la période 2020-2022. Elles permettent notamment de promouvoir les bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée en complément d'une activité physique, de favoriser le partage d'expériences entre habitants, la convivialité et les échanges, l'entraide, la valorisation de savoir-faire... Ce projet Santé mené sur la période 2020-2022 a bénéficié d'un partenariat essentiel avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) Normandie, formalisé par la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de financement entre la Ville et l'A.R.S. et ayant donné lieu au versement d'une subvention de l'A.R.S de 4000 € par an sur la période couverte.

Aujourd'hui, dans la continuité du travail engagé, la Ville poursuit sa volonté de structurer un Projet Santé centré sur la nutrition (alimentation et activité physique) mais en ouvrant également ses actions à des activités liées à la santé des enfants en bas âge, au bien-être, à la prévention des cancers... ainsi qu'en portant des attentions particulières à certains publics spécifiques (personnes âgées, personnes en situation de handicap, de précarité...). Ce projet d'ensemble a ainsi vocation à valoriser une démarche globale de la Ville pour l'ensemble des actions de prévention santé mises en œuvre sur la commune.

Elle prévoit ainsi de proposer aux habitants un projet de prévention santé inter-services et pluriannuel pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025 basé sur quatre objectifs principaux :

- Informer et accompagner les habitants dans l'acquisition de compétences et d'autonomie en matière de nutrition et de bien-être. Il s'agit ici de :
 - Proposer des activités autour de l'alimentation pour favoriser l'acquisition de repères sur les valeurs nutritionnelles des aliments et la façon de les cuisiner : ateliers cuisine, préparation de goûters équilibrés, expositions, cueillette... ;

- Proposer des activités physiques accessibles, pour tout âge et tout niveau : ateliers sportifs à la résidence autonomie, dans les A.C.M, à l'Atelier 860... ;
 - Faire découvrir les activités de bien-être par la mise en place d'ateliers sophrologie et yoga à l'Atelier 860 et à la résidence autonomie ;
 - Sensibiliser le public à la nutrition par l'organisation de journées-événements tels que la fête du vélo, la semaine olympique et paralympique dans les écoles ou « le mois de l'alimentation » prévu à l'automne 2023 ;
 - Développer la politique des 1000 premiers jours à travers l'organisation de Passeurs d'éveil (période spécifique d'actions dédiées à la petite enfance, la prochaine édition étant prévue en 2024) et l'animation des activités inscrites dans le R.E.A.A.P (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) ;
 - Sensibiliser les enfants et les personnels des restaurants scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire par l'équipement des sites en tables de tri des déchets et l'animation d'actions de sensibilisation des enfants pendant les repas ou des parents lors des « commissions menus » ;
 - Renforcer les actions à destination des publics porteurs de handicaps par la mise en place d'actions inclusives tels que des ateliers sport santé inclusifs, l'accueil d'enfants et de jeunes porteurs de handicaps dans les Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.), une classe de danse « danse en corps » ouverte en septembre dernier pour les adultes porteurs de handicaps au sein de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse.
- Rendre les habitants acteurs de leur santé à travers la connaissance des ressources locales de leur territoire et le renforcement du lien social :
- Co-construire avec les habitants l'animation du projet Parc Archéo et son jardin partagé (ateliers hebdomadaires, support de communication sur les dispositifs d'accessibilité du parc) ;
 - Mettre en place des ateliers de prévention des cancers, notamment à destination des publics les plus éloignés en lien avec les partenaires du territoire ;
 - Porter une attention spécifique aux publics les plus fragiles à travers la signature d'une convention avec la Mutuelle Familiale de Normandie, l'accompagnement des habitants dans leur accessibilité aux activités culturelles....
- Former/poursuivre la formation des professionnels de structures accueillant du public afin de contribuer au développement de leurs compétences :
- Proposer aux agents des formations qui contribuent à mettre en place le projet santé de la Ville et favorisent une bonne santé : sensibilisation aux gestes et postures, troubles musculosquelettiques, formation à l'animation d'un atelier cuisine...
- Consolider la structuration du projet santé :
- Organiser des instances de gouvernance du projet triennal : comité de pilotage et comité technique ;
 - Entretien et consolider les partenariats ;
 - Poursuivre la réflexion sur la mise en place de permanences pour l'accès aux droits des personnes porteuses de handicaps.

Pour mettre en œuvre ses priorités en matière de prévention et promotion de la santé, l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) de Normandie soutient les porteurs de projets qui inscrivent leurs actions dans une démarche de qualité et sur un calendrier pluriannuel.

L'auto-évaluation du projet 2020-2022 transmise à l'A.R.S. Normandie a conduit celle-ci à reconnaître l'éligibilité de principe du Projet Santé dans son évolution présentée ci-dessus. Il est donc envisagé de solliciter une subvention de fonctionnement à l'A.R.S. Normandie pour le Projet Santé de la Ville 2023-2025 en s'appuyant sur quatre des sept priorités du cahier des charges de l'appel à projets en matière de prévention et de promotion santé de l'A.R.S Normandie, paru en mars 2023 :

- Agir précocement pour grandir en bonne santé ;
- Promouvoir des modes de vie et un environnement favorable à la santé ;
- Améliorer le repérage et le dépistage des cancers ;
- Agir pour la santé des personnes en situation de handicap.

Le plan de financement prévisionnel du Projet Santé 2023-2025 de la Ville serait donc le suivant :

| DÉPENSES PRÉVISIONNELLES | | | | RECETTES PRÉVISIONNELLES | | | |
|--------------------------------------|-----------------|------------------|------------------|---|-----------------|------------------|------------------|
| CHARGES | 2023 | 2024 | 2025 | PRODUITS | 2023 | 2024 | 2025 |
| Alimentation et matériel pédagogique | 16 936 € | 18 293 € | 17 194 € | Agence Régional de Santé (A.R.S.) Normandie | 20 000 € | 22 000 € | 20 000 € |
| Location, transports | 1 500 € | 1 500 € | 1 500 € | Participation Usagers | 100 € | 100 € | 100 € |
| Communication | 252 € | 2 002 € | 252 € | D.R.A.A.F. Normandie | 6 000 € | - | - |
| Prestations extérieures | 15 400 € | 20 650 € | 15 050 € | C.A.F du Calvados | 19 158 € | 20 500 € | 19 158 € |
| Personnel | 88 969 € | 93 609 € | 91 563 € | Ville d'IFS | 77 799 € | 93 454 € | 86 301 € |
| TOTAL | 123 057€ | 136 054 € | 125 559 € | TOTAL | 123 057€ | 136 054 € | 125 559 € |

Il est ainsi proposé au conseil municipal d'approuver le Projet Santé 2023-2025 de la Ville d'Ifs selon les objectifs présentés ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé Normandie pour sa mise en œuvre.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Financement signée le 10 juillet 2020 entre l'A.R.S. Normandie et la Ville d'Ifs pour le projet Santé de la Ville sur la période 2020-2022 ;

VU le cahier des charges de l'appel à projets « Prévention et promotion de santé - allocation de ressources » de l'Agence Régionale de Santé Normandie, paru en mars 2023 ;

VU le dialogue de gestion du 19 décembre 2022 entre la Ville et l'A.R.S. Normandie approuvant le principe d'un Projet Santé interservices et pluriannuel valorisant l'ensemble des actions de prévention santé menées sur la commune ;

VU l'avis de la commission vie sociale et solidaire réunie le 11 mai 2023 ;

CONSIDERANT que la Ville met en œuvre depuis plusieurs années un projet global en matière de santé, centré jusqu'à présent sur la nutrition et le bien-être, permettant aux habitants d'être accompagnés dans l'acquisition de compétences et d'être acteurs de leur santé à travers la connaissance des ressources locales de leur territoire et le renforcement du lien social ;

CONSIDERANT, dans la continuité des démarches développées jusqu'à présent, la nécessité de poursuivre la mise en œuvre et la structuration du projet Santé sur la période 2023-2025 sur la base des orientations et objectifs pré-cités ;

CONSIDERANT que la Ville a mis en place les conditions de structuration d'un Projet Santé interservices permettant de valoriser l'ensemble des actions de prévention santé menées sur la commune ;

CONSIDERANT que le Projet Santé 2023-2025 de la Ville d'Ifs s'inscrit dans quatre des sept orientations prioritaires de l'Agence Régionale de Santé Normandie en matière de prévention et de promotion de la santé ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE la mise en œuvre du Projet Santé pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-après de ce Projet Santé triennal :

| DÉPENSES PRÉVISIONNELLES | | | | RECETTES PRÉVISIONNELLES | | | |
|--------------------------------------|-----------------|------------------|------------------|---|-----------------|------------------|------------------|
| CHARGES | 2023 | 2024 | 2025 | PRODUITS | 2023 | 2024 | 2025 |
| Alimentation et matériel pédagogique | 16 936 € | 18 293 € | 17 194 € | Agence Régional de Santé (A.R.S.) Normandie | 20 000 € | 22 000 € | 20 000 € |
| Location, transports | 1 500 € | 1 500 € | 1 500 € | Participation Usagers | 100 € | 100 € | 100 € |
| Communication | 252 € | 2 002 € | 252 € | D.R.A.A.F. Normandie | 6 000 € | - | - |
| Prestations extérieures | 15 400 € | 20 650 € | 15 050 € | C.A.F du Calvados | 19 158 € | 20 500 € | 19 158 € |
| Personnel | 88 969 € | 93 609 € | 91 563 € | Ville d'IFS | 77 799 € | 93 454 € | 86 301 € |
| TOTAL | 123 057€ | 136 054 € | 125 559 € | TOTAL | 123 057€ | 136 054 € | 125 559 € |

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'A.R.S. de Normandie une subvention pour la mise en œuvre du projet.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mobilisation de ce financement et à la bonne l'exécution de la présente délibération.

Ifs, le 15 mai 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENBRE



Rendue exécutoire le : 22/05/2023

Affichée le : 22/05/2023

Acte à classer

2023-059

| | | | |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| En préparation | En attente retour Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-05-17T17-06-11.00 (MI245144336)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230517-2023-059-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : Projet Santé 2023-2025 - Demande de subvention à l'
Régionale de Santé Normandie

Date de décision : 17/05/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Sollicitées par les collectivités

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [059.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/05/23 à 16:42

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 17/05/23 à 17:06

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 17/05/23 à 17:22